



Séparation avec mon ami, ma fille de quatre mois est au milieu

Par **natacha**, le **19/01/2009** à **19:44**

je suis avec mon ami depuis un an et demi et nous avons une petite fille de quatre mois ensemble, nous ne sommes pas mariés et il a reconnu sa fille avant sa naissance. Lui, il est en procédure de divorce depuis deux ans et il a deux enfants de son côté. Jusqu'au mois de juillet nous habitions dans son appartement avec son fils aîné et avec l'arrivée de notre fille nous avons déménagé et nous avons loué un appartement à nos deux noms depuis août. Étant donné qu'il terminait son contrat militaire il y a un an en décembre 2007, il n'a pas travaillé plus de 5 mois cette année et il avait des retards de loyer et des factures qui s'entassaient. Moi de mon côté j'avais un travail, donc c'est moi qui payais ses loyers, les courses et tout ce qui va avec. Du coup je n'y arrivais pas et les dettes s'empilaient, je ne voulais pas commencer comme ça avec ma fille donc j'ai fait un emprunt à la banque, il est venu avec moi et a promis à la banquière que je l'aiderais à rembourser, j'ai un emprunt de 8000 euros sur 5 ans, de plus, mon découvert bancaire ne permettait pas de payer le fioul qu'on a acheté pour le nouvel appartement donc j'ai été poursuivi et j'ai 100 euros à payer pendant un an. Il veut qu'on se sépare, il ne travaille toujours pas. J'ai fini mon contrat en CDD et je ne vais pas trouver de travail tout de suite. J'ai un emprunt de 8000 euros un découvert de 1500 et on n'a pas pu payer le loyer depuis deux mois. Je n'ai pas le moyen d'avoir un nouvel appartement je vais être obligée de retourner chez mes parents. Étant donné que l'emprunt est à mon nom, et ma situation financière dont il est au courant il me dit qu'il va m'aider à rembourser... mais est-ce que je peux l'obliger à me rembourser ? Il veut repartir du côté chez ses parents, qui est à environ 12 heures de route de là où je suis, comment cela se passera-t-il pour ma fille et la garde ? Je n'aimerais quitter l'appartement maintenant dans un mois car je perds mon emploi mais étant donné qu'il n'a pas de travail c'est toujours moi qui vais payer les mois de retard ? Je suis vraiment à bout, on vit en colocation, il utilise ma voiture et maintenant j'ai plus d'essence mais plus d'argent pour en remettre, je ne supporte plus la situation et mes parents je leur dois déjà pas

mal.rnje demande votre aidern merci

Par **pierrot62**, le **19/01/2009** à **21:54**

quel gachis ! , ce type a fait assez de dégats ! out !rnmaintenant il faut regarder devant vous et reprendre votre fille pour vous !rnen tant que simple citoyen je voudrais que devant votre cas, la batterie d'avocat qui gravite autour de ce site se mobilise, pour tout au moins vous renvoyer à l'adresse d'un organisme d'entraide sociale faute de mieux.rnvous devez tenir, pour vous et votre fille !! courage !!